

Dossier d'inscription à la restauration scolaire,
à l'accueil, aux études surveillées et
aux temps d'activités périscolaires
Année scolaire 2016 – 2017

Chers parents,

Pour le bon fonctionnement de la rentrée 2016 2017, ci – joint un formulaire pour toute inscription au service restauration scolaire (restauration scolaire, accueil, temps d'activités périscolaire ou études surveillées) à remplir **obligatoirement**.

Les inscriptions à l'accueil, à l'étude surveillée, aux temps d'activités scolaires ou au restaurant scolaire se font au moins **15 jours avant le début du mois** par le biais d'une fiche navette. Les parents devront remplir au préalable le formulaire d'inscription et avoir signé les règlements intérieurs. Aucune inscription ne sera prise en compte sans ce dossier. Les enfants sont accueillis au sein des écoles maternelle et élémentaire de MILHAUD et encadrés par du personnel municipal pour l'accueil, les temps d'activités scolaires et la restauration scolaire, et par des enseignants pour l'étude surveillée.

1 - ACCUEIL DE MATIN OU DU SOIR (ACCUEIL OU ETUDE SURVEILLEE)

- **Si votre enfant est à l'accueil:** Vous pouvez venir chercher votre enfant à l'heure que vous souhaitez, 15 minutes après le début de l'accueil, avant 18h.
- **Si votre enfant est en étude surveillée (seulement pour l'école élémentaire) :** Vous pouvez venir chercher votre enfant seulement à la fin de cette étude, c'est-à-dire à 17h ou le laisser à l'accueil.

L'accueil et l'étude surveillée sont un service payant :

- Pour les milhautois : **0,50€** par jour, par enfant et matin ou soir.
- Pour les non- milhautois : **1,00€** par jour, par enfant et matin ou soir.

2 - TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

- **Si votre enfant est en temps d'activité périscolaire :** Vous pouvez venir chercher votre enfant seulement à la fin de ce temps d'activité périscolaire.

Les enfants font des activités et seront amenés à se déplacer avec les animateurs vers d'autres infrastructures culturelles ou sportives milhautoises.

Les temps d'activités périscolaires sont un service payant :

- Pour les milhautois : 0, 50 € par jour, enfant et matin ou soir.
- Pour les non- milhautois : 1, 00 € par jour, enfant et matin ou soir.
- Si votre enfant est inscrit en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), et que vous ne pouvez pas le récupérer à la fin de cet APC, vous devez l'inscrire aux activités.

A. RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est un service payant :

- Pour les milhautois : **3 €** par repas.
- Pour les non- milhautois : **5 €** par repas



**DEMANDE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT
SCOLAIRE/ TAP / ACCUEIL / ETUDE
SURVEILLEE
ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017**

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Madame ou Monsieur Nom : Prénom : Profession : Domicile : Ville : Code postal : Tel. Fixe : Tel portable : Tel travail :	Madame ou Monsieur Nom : Prénom : Profession : Domicile Ville : Code postal : Tel. Fixe : Tel portable : Tel travail :

L'ENFANT
Nom et prénom de l'enfant : Date et lieu de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Classe fréquentée année scolaire 2016 - 2017 : Prise en charge de l'enfant après l'accueil si vous ne venez pas rechercher votre enfant : Je soussigné(e), Mme, M Mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> tuteur <input type="checkbox"/> autorise les personnes inscrites à le prendre en charge à la fin de la garderie sous ma responsabilité : <b style="text-align: center;">CHOIX DU TYPE DE MENUS Standard <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Sans viande <input type="checkbox"/> Allergies <input type="checkbox"/>

- | PIECES A FOURNIR |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois En cas de divorce fournir la photocopie du jugement faisant apparaître le droit de garde de l'enfant. Attestation d'assurance civile couvrant l'enfant des activités péri et extrascolaires Attestation CAF |

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.
 Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des modalités d'admission à la restauration scolaire, à l'accueil, à l'étude surveillée, et aux TAP.
 Je m'engage à payer mes factures.
 J'autorise ces services à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accidents graves.

<u>Date</u>	<u>RL1</u>	<u>RL2</u>
..... 	Mention « lu et approuvé » et signature	Mention « lu et approuvé » et signature